

Autorisations relatives au capital et aux valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances et utilisation des autorisations

Les actionnaires de la Société ont consenti au Conseil d'Administration les délégations de compétence et autorisations en matière financière ci-après :

AUTORISATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 3 MAI 2010

Résolution	Nature d'autorisation ou de délégation de compétence	Durée de l'autorisation et date d'expiration	Montant nominal maximal par autorisation	Utilisation de l'autorisation	Autorisation non utilisée
5 ^e	Autorisation d'opérer en bourse sur les propres actions de la Société	18 mois (jusqu'au 3 novembre 2011)	Prix maximum d'achat : 55 euros. Détention maximum : 10% du capital. Montant cumulé des acquisitions : ≤ 12 milliards d'euros	GDF SUEZ détenait 1,67% de son capital au 31 octobre 2011	Autorisation caduque
6 ^e	Émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ou de filiales et/ou émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	26 mois (jusqu'au 3 juillet 2012)	250 millions d'euros pour les actions ^{(1) (2)} + 5 milliards d'euros pour les valeurs mobilières ^{(1) (2)} représentatives de créances	Néant	Intégralité de l'autorisation
7 ^e	Émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, ou de filiales, ou d'actions de la Société auxquelles donneraient droit des valeurs mobilières à émettre par des filiales, y compris à l'effet de rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange et/ou émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	26 mois (jusqu'au 3 juillet 2012)	250 millions d'euros pour les actions ^{(1) (2)} + 5 milliards d'euros pour les valeurs mobilières ^{(1) (2)} représentatives de créances	Néant	Intégralité de l'autorisation
8 ^e	Émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, dans le cadre de placement privé au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs et/ou émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	26 mois (jusqu'au 3 juillet 2012)	250 millions d'euros pour les actions ^{(1) (2)} + 5 milliards d'euros pour les valeurs mobilières ^{(1) (2)} représentatives de créances	Néant	Intégralité de l'autorisation
10 ^e	Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, dans la limite de 10% du capital social, à l'effet de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital	26 mois (jusqu'au 3 juillet 2012)	250 millions d'euros pour les actions ^{(1) (2)} + 5 milliards d'euros pour les valeurs mobilières ^{(1) (2)} représentatives de créances	Néant	Intégralité de l'autorisation

(1) Il s'agit d'un plafond commun fixé par l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2010, pour les émissions décidées au titre des 6^e, 7^e, 8^e, 10^e résolutions.

(2) Le plafond global des émissions décidées en vertu des 6^e, 7^e, 8^e, 10^e, 11^e et 12^e résolutions est fixé, par la 13^e résolution de l'AGM du 3 mai 2010, à 310 millions d'euros.

Résolution	Nature d'autorisation ou de délégation de compétence	Durée de l'autorisation et date d'expiration	Montant nominal maximal par autorisation	Utilisation de l'autorisation	Autorisation non utilisée
11 ^e	Augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un Plan d'Épargne du Groupe GDF SUEZ	21 mois (jusqu'au 16 juin 2012)	40 millions d'euros, soit 40 millions d'actions ⁽²⁾	Néant	Autorisation caduque (privée d'effet par la 13 ^e résolution de l'AGM du 2 mai 2011)
12 ^e	Augmentation de capital réservée à toute entité ayant pour objet exclusif de favoriser l'accès au capital social de GDF SUEZ dans le cadre du plan international d'actionnariat salarié du Groupe GDF SUEZ	12 mois (jusqu'au 4 novembre 2011)	20 millions d'euros, soit 20 millions d'actions ⁽²⁾	Néant	Autorisation caduque (privée d'effet par la 14 ^e résolution de l'AGM du 2 mai 2011)
14 ^e	Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	26 mois (jusqu'au 3 juillet 2012)	Montant global des sommes pouvant être incorporées en cas d'incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	Néant	Intégralité de l'autorisation
15 ^e	Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions autodétenues	26 mois (jusqu'au 3 juillet 2012)	10% du capital par période de 24 mois	Annulation de 36 898 000 actions du capital social le 9 août 2010, soit 1,63% du capital social au 9 août 2010	8,37% du capital social
16 ^e	Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription et d'achat d'actions aux mandataires sociaux et aux salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	18 mois (jusqu'au 3 novembre 2011)	Détention maximum : 0,5% du capital imputable sur les 0,5% de la 17 ^e résolution approuvée par l'AGM du 3 mai 2010	Néant	Autorisation caduque
17 ^e	Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions en faveur des mandataires sociaux et des salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	12 mois (jusqu'au 4 novembre 2011)	Détention maximum : 0,5% du capital imputable sur les 0,5% de la 16 ^e résolution approuvée par l'AGM du 3 mai 2010	Attribution le 13 janvier 2011 de 3 429 186 actions de performance existantes, et le 2 mars 2011 de 57 337 actions de performance existantes, soit 0,15% du capital. Soit un total de 0,15% du capital, compte tenu de l'ensemble des autorisations utilisées au titre des 16 ^e et 17 ^e résolutions de l'AGM du 3 mai 2010	Autorisation caduque (privée d'effet par la 15 ^e résolution de l'AGM du 2 mai 2011)

(1) Il s'agit d'un plafond commun fixé par l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2010, pour les émissions décidées au titre des 6^e, 7^e, 8^e, 10^e résolutions.

(2) Le plafond global des émissions décidées en vertu des 6^e, 7^e, 8^e, 10^e, 11^e et 12^e résolutions est fixé, par la 13^e résolution de l'AGM du 3 mai 2010, à 310 millions d'euros.

AUTORISATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 2 MAI 2011

Résolution	Nature d'autorisation ou de délégation de compétence	Durée de l'autorisation et date d'expiration	Montant nominal maximal par autorisation	Utilisation de l'autorisation	Autorisation non utilisée
5 ^e	Autorisation d'opérer en bourse sur les propres actions de la Société	18 mois (jusqu'au 2 novembre 2012)	Prix maximum d'achat : 55 euros. Détention maximum : 10% du capital. Montant cumulé des acquisitions : ≤ 12 milliards d'euros	GDF SUEZ détient 1,73% de son capital au 31 décembre 2011	8,27% du capital
13 ^e	Augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un Plan d'Épargne du Groupe GDF SUEZ	26 mois (jusqu'au 2 juillet 2013)	40 millions d'euros ⁽¹⁾	Néant	Intégralité de l'autorisation
14 ^e	Augmentation de capital réservée à toute entité constituée dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actionnariat salarié international du Groupe GDF SUEZ	18 mois (jusqu'au 2 novembre 2012)	20 millions d'euros ⁽¹⁾	Néant	Intégralité de l'autorisation
15 ^e	Autorisation de procéder à l'attribution d'actions gratuites en faveur des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés du Groupe	18 mois (jusqu'au 2 novembre 2012)	Détention maximum : 0,5% du capital	Attribution le 22 juin 2011 de 4 199 167 actions gratuites et le 6 décembre 2011 de 2 996 920 actions de performance existantes, soit 0,32% du capital au 31 décembre 2011	0,18% du capital social au 31 décembre 2011

(1) Le plafond global des émissions décidées en vertu des 13^e et 14^e résolutions de l'AGM du 2 mai 2011 et des 6^e, 7^e, 8^e, et 10^e résolutions de l'AGM du 3 mai 2010 est fixé, par la 13^e résolution de l'AGM du 3 mai 2010, à 310 millions d'euros.